



DIRECTION de l'AMENAGEMENT  
& DU CADRE DE VIE –

Gestion Domaine Public

COMMUNIQUE DE PRESSE

PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE  
DE LA CIRCULATION ET DU  
STATIONNEMENT DES VEHICULES

RUE DES AVESNES –

La Mairie d'Orange informe :

- Pendant toute la durée des travaux de réfection totale de la façade, 3 Place des Cordeliers, **Rue des Avesnes** – dans le tronçon compris entre la Rue Saint-Florent et la Rue Petite Fusterie : la circulation des véhicules de toutes sortes sera interdite, les matinées du 29 Avril 2019 et du 14 Mai 2019 (livraison et démantèlement de l'échafaudage).

Les déviations et la signalisation seront mises en place par l'entrepreneur.

Les véhicules en infraction seront mis en fourrière sans préavis.

- Les présentes prescriptions prendront effet à compter du 29 Avril 2019 et seront valables jusqu'à la fin des travaux, dont la durée prévisible est de 16 jours (jusqu'au mardi 14 Mai 2019), sous l'entière responsabilité de la SAS INDIGO BATIMENT de MORIERES LES AVIGNON.